www.chartresdebretagne.fr

Le Chartrain

Vie municipale | En ville | Citoyenneté | Côté asso | Culture | Enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales Novembre/Décembre 2026 > N°344



Une Ami 6 est revenue à la maison

Ensemble, faisons-la revivre !

Une voiture à restaurer, des savoir-faire à transmettre, une histoire à partager.

Plus de soixante ans après sa fabrication à l'usine Citroën de Rennes-La Janais, une Ami 6 berline beige est de retour à Chartres-de-Bretagne ! Son numéro de série a permis de confirmer son origine : cette voiture a bien été construite à La Janais. Un retour aux sources chargé d'histoire et d'émotion.

En 1961, l'Ami 6 accompagnait le démarrage de la production automobile dans cette usine qui allait marquer durablement notre commune et la vie de milliers de salariés et de familles. Aujourd'hui, c'est un petit morceau de cette histoire qui revient à la maison.

Si cette Ami 6 roule encore, elle nécessite une importante restauration. L'équipe municipale souhaite en faire une aventure collective, réunissant anciens salariés de La Janais, passionnés d'automobiles, membres de l'association ''Mémoire du Pays Chartrain'' et de l'amicale ''*La Janais Toujours*'', ainsi que tous les habitants qui souhaitent y participer.

Les compétences en mécanique, tôlerie, carrosserie, peinture ou électricité seront précieuses. Mais nul besoin d'être spécialiste : l'envie de partager, d'apprendre et de transmettre compte tout autant ! Une fois restaurée, l'Ami 6 pourra être approchée par tous les Chartrains : sa mise en valeur exacte dépendra de l'état du véhicule et des contraintes techniques.

Au-delà de la voiture, l'essentiel est ailleurs : faire se rencontrer les générations, transmettre des savoir-faire et rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont fait l'histoire de La Janais.

Et si vous participiez à l'aventure ?

Une première rencontre réunira associations et bénévoles début 2027. D'ici là, la commune constitue un groupe de volontaires.

> Vous avez travaillé à La Janais ? Vous possédez des compétences techniques, des souvenirs à partager ou simplement l'envie de participer ? Contactez la mairie : commune@ville-chartresdebretagne.fr

> Vie municipale
(P2) Urbanisme, l'équilibre comme ligne d'horizon

> En ville
(P4) La 4e fleur maintenue
(P4) Les ruches du Parc
(P5) Hommage
(P6) Initiative : Vélo manager
(P6) Vie éco
(P7) Inaugurations
(P8) Prévenir et protéger

> Vie asso
(P8) Brèves d'assos
(P9) 7e art

> Enfance-Jeunesse
(P10) Bourse Hélios
(P11) Orchestre à l'école

> Culture
(P12) La réunification des 2 Corées
(P12) Impro
(P13) Quand l'image apparait

> En images
(P15) On s'est vu dans la rue

> À lire aussi...
(P2) Édito
(P14) Les expressions

Édito



Manifester n'est pas saccager

Samedi 17 octobre, à Rennes comme dans toute la France, des milliers de personnes ont pris la rue pour dire leur inquiétude : la vie chère, l'état des services publics, une école qui manque de moyens. Prendre la rue pour se faire entendre est un droit, et je le défends.

Mais la rue n'appartient pas qu'à ceux qui défilent. Elle appartient aussi à ceux qui y travaillent, qui y habitent, qui y tiennent un commerce. Ce jour-là, ce sont eux qui ont vu leur centre-ville durement touché : plus de cinquante commerces dégradés ou pillés à Rennes, des blessés chez les manifestants comme chez les policiers, des bâtiments publics visés en France. Aucune violence n'est acceptable, d'où qu'elle vienne. Derrière un commerce de proximité, il y a une famille et des salariés. Et quand un abribus, une école ou une mairie est saccagé, c'est la collectivité qui répare, donc nous tous, avec nos impôts. Ce que quelques-uns cassent en une nuit, tout le monde le paie ensuite.

Ce sont les agents, les pompiers, les policiers et les gendarmes qui ont tenu lors de ces événements, et je les remercie.

Chez nous, rien n'a été touché. Mais nous faisons partie de Rennes Métropole, et ce qui frappe Rennes nous concerne. Beaucoup d'entre nous y travaillent, y étudient, y font leurs courses. Ses commerçants font partie de notre quotidien, et certains mettront longtemps à se relever. Quand vous passez par Rennes, entrez chez eux. Et à Chartres-de-Bretagne, continuez de faire vivre les commerces, toute l'année.

Depuis septembre, des lycéens sont mobilisés. Nous n'avons pas de lycée dans la commune, mais nos jeunes étudient à Bruz et à Rennes. Ils réclament plus d'enseignants, des classes moins chargées, des bâtiments en état. Je refuse de les réduire à ceux qui ont cassé. Les revendications exprimées dans la rue doivent être entendues par ceux qui décident. C'est une exigence démocratique. Le sentiment de ne pas être entendu nourrit la colère, mais il ne justifie jamais les violences.

Une commune ne peut régler seule ces questions, mais elle a une responsabilité éducative qui se joue dans les écoles, lors des temps périscolaires et au centre de loisirs. C'est là que s'apprend la démocratie : débattre sans mépriser, exprimer son désaccord sans violence et prendre soin de ce qui est commun.

David Le Borgne,
Maire de Chartres-de-Bretagne

Séance du Conseil municipal
Mardi 8 décembre à 18h30. En mairie







Urbanisme
L'équilibre comme ligne d'horizon

Moins de verticalité, plus de maisons de ville : depuis plusieurs mois, la nouvelle équipe municipale dessine les grands axes de son projet urbain. Jean-Yves Tonnelier, adjoint à l'urbanisme, détaille la méthode retenue : rééquilibrer chaque opération pour construire une ville accessible à tous.

Conformément à ses ambitions, la nouvelle municipalité est à la manœuvre pour dessiner les nouvelles lignes de son projet urbain. Le principal objectif tient en un meilleur équilibre entre les formes d'habitat, alors que le logement collectif était prépondérant dans les réalisations des dix dernières années. C'est notamment pour cela que dans la ZAC des Portes de la Seiche, le plan de composition de la phase 3 est en cours de révision avec davantage de maisons de ville. "*Ce type de logement répond aux demandes de trois publics : les primo-accédants au budget contraint, les personnes âgées à la recherche d'un logement moins grand et les familles mono-parentales*", explique Jean-Yves Tonnelier, adjoint à l'urbanisme. En privilégiant une variété de constructions, les élus entendent donner une âme et une identité aux nouveaux quartiers.

Malgré tout, la ville maintient des projets d'habitat collectif. "*Le Programme Local de l'Habitat signé avec Rennes Métropole impose un ratio de densité à l'hectare. Ce ratio n'est pas qu'une contrainte : il permet par exemple de maîtriser le prix de sortie des logements, pour que chacun puisse continuer à habiter dans la commune*", avance Jean-Yves Tonnelier. Le Bail Réel Solidaire, qui prévoit de dissocier le foncier et le bâti et d'offrir des prix plus accessibles, sera par exemple proposé dans plusieurs nouvelles opérations.



"Les maisons de ville répondent aux demandes de trois publics : des primo-accédants, des personnes âgées et des familles mono-parentales.

Les acquisitions foncières effectuées par Rennes Métropole pour le compte de la ville permettent aussi de faire émerger des projets de renouvellement urbain. "*Nous avons plusieurs poches urbaines dont la maîtrise foncière arrive à son terme. Nous sommes en train de définir les caractéristiques (collectif, petites maisons de ville, terrains à bâtir) et de sélectionner un opérateur sur chaque projet*", explique Jean-Yves Tonnelier.

Parfois, les opportunités foncières demandent un temps long pour être analysées à l'échelle du quartier. C'est tout l'enjeu de l'étude urbaine qui porte sur l'axe Poterie-Chatel : devenir du restaurant scolaire, place laissée aux mobilités douces, partage de l'espace public, sobriété foncière demandée par la loi ZAN... Autant de sujets qui ne peuvent être arbitrés qu'à l'échelle du quartier pour construire, brique après brique, une ville où il fait bon vivre.

Déplacements
vers un schéma directeur des mobilités

A pied, à vélo, en voiture ou en transports en commun : la Ville vise à organiser au mieux vos déplacements sur notre territoire. Un schéma directeur des mobilités regroupant ces quatre composantes est à l'étude avec les services métropolitains, avec une préoccupation environnementale forte. La municipalité vise notamment un meilleur maillage cyclable pour sécuriser les déplacements. Une étude a débuté sur l'axe Charles de Gaulle-Chaussairie, dans le cadre du schéma intercommunal de déplacement vélo. "*L'intérêt d'un schéma, c'est de lister les aménagements nécessaires. Certes, tout ne pourra pas être réalisé immédiatement, mais la feuille de route sera connue. Nous saisirons les opportunités au fur et à mesure*", détaille Jean-Yves Tonnelier. Concernant la desserte routière de la ZAC de la Conterie, l'élu rappelle que de nouvelles entrée et sortie sont à l'étude.

Aménagement et urbanisme

Une petite équipe au service de notre commune

Un quartier qui sort de terre, une piste cyclable, une maison individuelle... Derrière chacun de ces projets, il y a l'équipe du pôle Aménagement et urbanisme.

Côté logements, le pôle veille à ce que chacun puisse habiter la commune, selon ses moyens et ses besoins, et y rester toute sa vie. Côté déplacements, il travaille sur les accès routiers, les aménagements cyclables, sans oublier l'environnement, une préoccupation qui traverse tous ses projets. Le pôle suit aussi, aux côtés de Rennes Métropole qui pilote ce dossier, les évolutions du site industriel de La Janais.

Lauriane Bathany, la directrice, accompagne les élus dans la définition des grandes orientations du projet urbain et vérifie que chacune est réalisable, techniquement et financièrement. **Ronan Deshommes** se charge du terrain : il acquiert les parcelles nécessaires aux projets votés par les élus et valorise les terrains de la commune, en les vendant ou en les louant. **Alexandre Emond** pilote les grandes opérations : il consacre 80 % de son temps à la Zac des Portes de la Seiche, le vaste chantier d'un nouveau quartier conduit par la commune elle-même, et fait le lien avec les promoteurs et les bailleurs de logements sociaux. Enfin, **Romain Gaymay** examine les demandes de permis de construire et conseille les habitants dans leurs démarches, y compris pour les enseignes et la publicité.

Un projet, une question ? N'hésitez pas à les solliciter !
L'accueil des usagers s'effectue par l'arrière de la mairie, du lundi au vendredi de 9h à 12h. L'accueil téléphonique est joignable de 14h à 17h.
Contact : 02 99 77 13 30 / urbanisme@ville-chartresdebretagne.fr

Une fissure ? Manifestez-vous avant le 27 novembre

Les récentes canicules et la sécheresse ont engendré des fissures sur certaines maisons de la commune. Afin de constituer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la Ville de Chartres-de-Bretagne invite les propriétaires concernés à adresser à la mairie, avant le 27 novembre, un courrier détaillant la période d'apparition des fissures, les parties du logement concernées et des photos. Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu par arrêté interministériel, les dommages sont indemnisés au titre de la garantie "Catastrophes naturelles", incluse dans la plupart des contrats d'assurance habitation.



Romain Gaymay , Alexandre Emond, Lauriane Bathany et Ronan Deshommes.

Nouveau
Le Guichet unique de la haie

Tout projet d'abattage de haies doit être déclaré sur le nouveau guichet de la haie. Cet outil permet d'interroger plusieurs administrations simultanément en une seule demande. La mairie sera automatiquement saisie de votre demande et vérifiera que la haie que vous envisagez d'abattre est protégée au titre du PLUi. Il est conseillé de vérifier sa situation sur le guichet unique avant tout projet sur sa parcelle.

> https://haie.beta.gouv.fr

Nouvelles clôtures
N'oubliez pas votre déclaration !

Les clôtures assurent l'intimité et permettent de favoriser la biodiversité lorsqu'elles sont végétalisées. Afin de préserver l'ambiance des quartiers et participer à la mise en valeur du bâti, l'installation de nouvelles clôtures est réglementée : hauteur, matériaux, dispositifs à claire-voie...

> Un guide des recommandations pour édifier les clôtures, élaboré par Rennes Métropole est disponible en ligne sur le site internet de la Ville.

+ d'infos
en scannant le Qrcode

La force du collectif

Chartres-de-Bretagne conserve ses quatre fleurs

Le jury du Conseil national des villes et villages fleuris a confirmé, le 2 septembre, le maintien des quatre fleurs de Chartres-de-Bretagne, saluant une démarche qui associe nature, cadre de vie et mobilisation collective.





Le verdict est tombé le 2 septembre : Chartres-de-Bretagne conserve sa distinction 4 fleurs, attribuée dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris. Une reconnaissance qui dépasse largement la seule qualité du fleurissement. Venu visiter la ville le 1er juillet dernier, le jury souligne notamment dans ses motivations "*la préservation écologique du parc de loisirs, les nombreuses réalisations conduites en interne et les actions de sensibilisation à l'environnement proposées tout au long de l'année*".

Le savoir-faire des équipes techniques constitue l'un des points forts relevés par le jury. La végétalisation des cours de l'école de l'Auditoire en est une illustration récente. Lancé en 2023, le projet a associé enseignants, enfants, animateurs, jardiniers, agents d'entretien et élus. À l'exception des travaux de voirie et réseaux, les aménagements paysagers, le mobilier et certaines rénovations ont été réalisés en régie. Dans son dossier de candidature, la Ville avait mis en avant "*une véritable réussite et une fierté pour les équipes techniques*". Un savoir-faire que la collectivité cultive au quotidien. "*La collectivité accompagne les agents dans l'évolution de leurs pratiques en investissant dans du matériel adapté, comme les sécateurs électriques, afin de privilégier une taille plus raisonnée et de respecter le port naturel des végétaux*", explique Annabelle Gouin, directrice du pôle Ressources techniques. Par ailleurs, une formation interne de deux jours consacrée aux techniques de taille, animée par Pascal Prieur, encyclopédiste du végétal, avait récemment permis aux agents de perfectionner leurs pratiques.

Enfin, le jury du Conseil national des villes et villages fleuris a également retenu la capacité de Chartres-de-Bretagne à faire vivre la démarche auprès des habitants. Chaque année, un thème fédérateur pour le fleurissement réunit écoles, crèche, accueils de loisirs, résidence pour personnes âgées, associations et services municipaux. Pour le maire, David Le Borgne, cette nouvelle confirmation vient ainsi reconnaître une démarche collective : "*Au-delà du fleurissement, c'est tout notre cadre de vie, la protection de l'environnement et la qualité de vie au quotidien des Chartrains que ce label vient reconnaître.*" Et d'ajouter : "*Ici, l'embellissement de la ville n'a jamais été l'affaire des seuls jardiniers municipaux.*"

Le mot de Fabrice Ploteau

Conseiller délégué en charge notamment de l'environnement et du développement durable

Je tiens à remercier chaleureusement les agents du pôle Ressources techniques et des différents pôles de la commune pour leur investissement. J'associe également les habitants et les élus qui se sont mobilisés.

Pour préserver la qualité environnementale de la commune, notre projet est pragmatique et ambitieux : choisir des végétaux mieux adaptés au réchauffement climatique, accompagner un fleurissement participatif harmonieux, recenser et suivre notre patrimoine arboré, veiller à l'intégration du mobilier urbain et à l'aménagement des espaces publics, et continuer à proposer des événements autour de la nature.

Les ruches du Parc font le buzzzz



Depuis avril 2026, le Parc de loisirs accueille deux ruches veillées avec soin par l'entreprise Beecity, qui accompagne la ville de Chartres-de-Bretagne dans leur entretien. En septembre, le grand public a été invité à plonger dans l'univers fascinant de ces travailleuses infatigables. Mercredi 23 septembre, 15 enfants de l'accueil de loisirs des Longues Hayes ont joué aux apprentis apiculteurs et sont repartis avec un pot de miel chacun. Puis, le 30 septembre, une dizaine d'adultes et d'enfants a pu observer les ruches ouvertes. En clôture, une conférence en soirée a rappelé le rôle indispensable des abeilles dans la pollinisation et, surtout, les petits gestes que chacun peut adopter pour préserver la biodiversité.

Des chiffres étonnants

120 000 abeilles
vivent au Parc de loisirs.

35 degrés
C'est la température constante à l'intérieur des ruches quelle que soit la saison.

Cérémonie du 11 Novembre

L'Union Nationale des Combattants et la municipalité vous convient à la commémoration du 11 Novembre pour la Victoire et la Paix. Cette journée est aussi un hommage à tous les "Morts pour la France".

10h : rassemblement devant la Mairie. 10h30 : cérémonie religieuse. 11h15 : cérémonie officielle au Monument aux Morts : allocutions, lectures et dépôt d'œillets. L'orchestre de Chartres-de-Bretagne accompagnera en musique la cérémonie. 12h30 : vin d'honneur, offert par la municipalité, salle Victor Basch. 13h15 : banquet sur inscription.

Cérémonie des vœux à la population 2027

Mercredi 6 janvier à 19h, Halle de La Conterie.
Ouvert à tous les Chartrains et à toutes les Chartraines.

Nouveaux horaires d'éclairage public

Afin de mieux répondre aux habitudes de la population, notamment lors d'événements en soirée, les horaires d'allumage de l'éclairage public ont été revus. **Du dimanche au jeudi inclus, l'éclairage sera allumé jusqu'à 23h au lieu de 22h30. Le vendredi et le samedi, l'extinction se fera à 0h au lieu de 23h.**

Jean-Yves Tonnelier, adjoint en charge du cadre de vie et de l'environnement, ainsi que David Le Borgne, souhaitent étudier des dérogations ponctuelles en fonction d'événements particuliers. "*Ces aménagements permettraient de concilier la sécurité, le bon déroulement de l'évènement et nos engagements en matière de maîtrise de l'énergie*".

C'est voté

Hommage

Jean-Marc Louis



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Marc Louis, survenu le 15 octobre 2026. Ancien conseiller municipal et adjoint, il avait consacré douze années au service de ses concitoyens et de l'intérêt collectif.

Né en 1958 à Chartres-de-Bretagne, Jean-Marc Louis était profondément attaché à sa commune. Son engagement s'était notamment exprimé, durant de nombreuses années, au sein de l'Ogec de l'école Sainte-Marie. Cet investissement témoignait de son sens du collectif et de son attention aux autres.

Élu conseiller municipal en 2014, délégué aux visites de quartier, il était devenu adjoint en 2021, chargé de l'accueil du public, de l'état civil, des élections, de la sécurité publique et des mobilités. Durant ses deux mandats, il avait exercé ses responsabilités avec rigueur, bienveillance et une disponibilité constante. Assidu aux commissions, toujours prêt à répondre présent en cas de besoin, il consacrait son énergie à améliorer le quotidien des Chartrains.

Homme de confiance et de fortes convictions, Jean-Marc Louis savait dire les choses avec franchise et défendre les idées auxquelles il croyait. Cette liberté de parole allait de pair avec une profonde humanité, une grande capacité d'écoute et le souci constant de placer l'intérêt collectif au cœur de son action. On lui doit notamment la refonte du découpage électoral de la commune, ainsi qu'un travail minutieux et délicat pour retrouver les ayants droit des concessions échues au cimetière du centre. Autant de dossiers parfois discrets, mais essentiels à la vie communale, qu'il avait menés avec attention et persévérance.

Féru de vélo, il avait également mis sa passion au service de l'intérêt général en contribuant activement à la création du Réseau Express Vélo (REV) reliant notre commune à Rennes. Lors des réunions préparatoires, sa connaissance du terrain lui avait permis de conseiller un itinéraire conciliant rapidité et sécurité. Il avait aussi accompagné le déploiement de la "Ville à 30 km/h", pour des déplacements plus apaisés et plus sûrs.

Son attachement à Chartres-de-Bretagne se manifestait également par l'attention qu'il portait à la vie associative locale. Il suivait avec intérêt les résultats et les activités des associations de la commune, témoignant ainsi de son soutien au tissu local et de sa volonté de valoriser celles et ceux qui contribuent à faire vivre la collectivité. Pour lui, l'engagement associatif, comme l'action municipale, participaient pleinement à la solidarité, au lien social et au dynamisme de la commune.

En ces douloureuses circonstances, la municipalité, les élus et les agents adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu et apprécié. Notre commune gardera le souvenir d'un homme engagé, fidèle à ses convictions, profondément humain et attentif aux autres.

Logo de la ville : appel aux Chartrains

Le logo de la commune a 30 ans. Pour le faire évoluer, dessinons ensemble le nouveau visage de notre ville.
1ère étape : une collecte de mots. 2e étape : un atelier de co-construction, mercredi 2 décembre à 19h. Rendez-vous sur www.chartresdebretagne.fr...
On vous explique tout !



Sécurité publique

A l'initiative de la Municipalité, une réunion à destination des habitants et habitantes de Chartres-de-Bretagne se tiendra en présence de la brigade de gendarmerie de Bruz. Un bilan statistique sera présenté ainsi qu'un panorama des opérations menées par la gendarmerie et la police municipale. Des conseils pratiques seront également donnés pour se prémunir contre certains actes. Enfin, la réunion s'achèvera par un temps d'échanges.

Mercredi 1er décembre à 19h, salle Rabelais du Pôle Sud.

Stationnement
Pensez au disque !

Plusieurs secteurs de stationnement sont réglementés par une "zone bleue" en ville. En apposant votre disque de stationnement sur votre pare-brise, vous bénéficiez de 1h30 de stationnement gratuit. Ce petit geste permet de faciliter la rotation des véhicules et l'accès aux commerces et équipements essentiels. La police municipale s'assure du respect de cette règle.

La zone bleue s'applique tous les jours (hors PMR), sauf dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Des disques de stationnement sont disponibles gratuitement auprès de la police municipale.

Initiative : Vélo Manager

Une appli chartraine pour prendre soin de votre vélo

Pour éviter la désagréable expérience de pousser son vélo à la main jusque chez soi à la suite d'une panne mécanique, le Chartrain Melvin Raimbault a eu l'idée de développer une application pour cyclistes : elle envoie des notifications lorsque des pièces sont à vérifier ou à changer.



Sur son temps libre, en marge de son métier d'informaticien, Melvin Raimbault a développé l'application Vélo Manager en puisant dans sa pratique personnelle. Vélotafeur par choix, après avoir délaissé le bus, il effectue quotidiennement le trajet entre Chartres-de-Bretagne et Rennes. ''*Chaque jour, je fais 30 km de vélo. Je n'ai pas de voiture, mon vélo est mon unique moyen de déplacement*'', explique-t-il. Sa monture se doit d'être opérationnelle à tout moment, d'où l'idée de piloter son entretien et de suivre son kilométrage via une application.

Vélo Manager n'a pas pour but de vous transformer en mécano, juste de vous alerter sur l'usure des pièces essentielles de votre vélo. Libre à vous d'effectuer le remplacement si vous en avez les compétences ou de confier votre cycle à un atelier spécialisé : Vélo Manager permet de renseigner le coût de la main d'œuvre et même de saisir vos anciennes factures.

Se déplacer à vélo présente un avantage financier évident. Mais les pièces et les accessoires ont aussi un coût. ''*Tout peut être renseigné dans l'application, qui peut aussi prédire quand le vélo sera amorti*''. Un dernier module sur l'application n'était pas prévu dans le développement initial : la déclaration de vol. Inspirée par une malheureuse expérience personnelle de son concepteur, elle permet de saisir les circonstances du vol, de suivre la plainte et d'enregistrer les accessoires éventuellement dérobés. Espérons que les cyclistes se servent principalement des fonctions liées à l'entretien de leurs vélos !

Velo manager. Gratuit, disponible sur iOS uniquement https://velomanager.pulsesbzh.fr

Kibo, les saveurs du Japon



La famille Tcha a ouvert les portes de Kibo, son quatrième restaurant de spécialités japonaises. Kibo signifie ''espoir'' en japonais, et c'est bien celui qui a porté Benoît et son fils Johnny dans cette belle aventure.

Voilà 30 ans que le père est aux fourneaux tandis que Johnny se consacre principalement au service en salle : ''*J'aime beaucoup le relationnel et échanger avec les clients sur les plats qu'ils dégustent*''. Dans l'assiette, les senteurs du pays du Soleil-Levant : bouillon fumant des ramens, brochettes grillées, gyozas dorées, poulet teriyaki fondant... Tous deux animés par une passion de la cuisine, Benoît et Johnny Tcha cumulent une longue expérience de la restauration, notamment à Rennes où ils ont tenu pendant neuf ans un buffet asiatique à volonté. Leur envie de se consacrer à une petite affaire d'une trentaine de couverts les a conduits à choisir Chartres-de-Bretagne. Venez y faire voyager vos papilles !

6 avenue de la Marionnais. Ouvert du lundi au samedi de 12h à 14h30 et de 19h à 21h30, Dimanche de 19h à 21h30. Tél. 09 84 54 35 84

Le calendrier des commerçants,

dans votre boîte en décembre !

Les commerçants de Chartres-de-Bretagne vous remettront bientôt dans votre boîte aux lettres un calendrier de l'année 2027. Page après page, retrouvez les visages de celles et ceux qui vous accompagnent au quotidien. Un calendrier "fait maison" qui valorise le savoir-faire de nos commerçants !

Mikaël Porrot, au service de votre salle de bains



La salle de bain est devenue une véritable pièce à vivre : son confort, son ergonomie et ses couleurs font désormais l'objet d'une grande attention. Pour répondre aux besoins des propriétaires, Mikaël Porrot s'est spécialisé dans la rénovation de salle de bains. Artisan méticuleux, il privilégie le soin des finitions pour un résultat à la hauteur de vos attentes. "*En amont, je donne des conseils sur l'aménagement de l'espace, les coloris de la pièce, la durabilité des matériaux*", explique l'artisan, qui enseigne aussi les arts martiaux dans notre commune depuis 20 ans.

Une fois le chantier lancé, Mikaël Porrot sélectionne avec soin ses matériaux, en s'adaptant aussi aux contraintes budgétaires de ses clients. Il assure toutes les étapes de la rénovation, de la démolition de l'existant jusqu'aux raccordements de la plomberie et de l'électricité et évite ainsi de faire appel à plusieurs corps de métier différents. "*Je souhaite que la salle de bains soit un lieu agréable tout en étant durable. Une pièce bien conçue peut durer des années et apporter une véritable plus-value à la maison*", souligne l'artisan.

MP2R salle de bains. Tél. 06 62 20 40 11. mporrot@hotmail.com

Inaugurations

Espace multisports

Jeannie Longo inaugure la salle à son nom

La cycliste française, au palmarès sans commune mesure, s'est déplacée à Chartres-de-Bretagne le 12 septembre pour inaugurer le nouvel espace multisports en lisière du Parc de loisirs.



Samedi 12 septembre, des présidents d'associations chartraines, Corine Boulet, architecte, David Le Borgne, maire, Franck Morvan, vice-président de Rennes Métropole et Karine Rubaud, adjointe au Sport entourent Jeannie Longo pour l'inauguration de l'espace multisports à son nom.

Jeannie Longo n'en finit plus de gagner des courses cyclistes. À 67 ans, la championne française s'aligne toujours dans des épreuves vétéranes où elle laisse des miettes à ses adversaires. Derrière sa longévité sportive se cache un combat acharné pour faire reconnaître le cyclisme féminin, objet de railleries dans les années 80 alors que Jeannie Longo glanait ses premiers trophées sur le Tour de France.

Le samedi 12 septembre, Jeannie Longo a quitté son chalet situé sur les hauteurs de Grenoble pour rejoindre Chartres-de-Bretagne et assister à l'inauguration du nouvel espace multisports de la ZAC des Portes de la Seiche. Cet équipement porte le nom de Jeannie Longo, à l'initiative de l'ancienne équipe municipale.

''*Je pense particulièrement aux jeunes filles qui entreront ici. Elles doivent pouvoir voir dans votre nom un encouragement : celui d'essayer, de progresser, de prendre confiance et de se dire que tous les sports leur sont ouverts. Cette salle portera votre nom, mais elle portera aussi le message de votre parcours. Chaque enfant qui franchira ses portes pourra comprendre qu'un rêve sportif se construit par le travail, la confiance et la persévérance*'', souligne David Le Borgne Maire de Chartres-de-Bretagne.

Aux côtés des enfants de l'école municipale multisports, qui effectuaient ce jour-là leur séance de rentrée, Jeannie Longo a pu visiter ce nouvel écrin sportif avec un œil averti. ''*Ma soeur est architecte, je lui avais transmis des vues de cette salle qu'elle avait trouvé très réussie*'', a-t-elle malicieusement confié devant Corine Boulet, qui a conçu les plans du bâtiment.

D'une surface de 2 000 m², le nouvel espace multisports, financé avec le concours de Rennes Métropole et de l'État, se compose d'un hall traversant, d'une coursive qui dessert les vestiaires et d'une salle de sport. L'isolation a été particulièrement soignée, avec un recours à la fibre de bois, la salle n'étant pas chauffée. La Ville va même plus loin en imaginant un usage secondaire du bâtiment : ''*Des relevés de température effectués durant les épisodes caniculaires ont montré que la température intérieure y restait très satisfaisante,* indique Jean-Yves Tonnelier, adjoint à l'Urbanisme. *Cette salle pourrait servir de refuge climatique dans les scénarios d'adaptation à l'étude.*''



Jeannie Longo

''Ce qui me fait plaisir, c'est d'entendre des femmes de tout bord, dans le sport ou le travail, me dire que mon exemple a pu les pousser et mon combat les motiver. C'est une forme de récompense de mon palmarès. Je suis touchée d'être la marraine de ce nouvel équipement sportif.









Complexe sportif Rémy Berranger

Les terrains 5x5 inaugurés

En service depuis le mois de février, les deux terrains de foot 5x5 du complexe sportif Rémy Berranger ont été inaugurés le 12 septembre. Cet investissement de près de 300 000 euros a été rendu possible grâce aux participations financières de l'Agence nationale du sport et de la Fédération Française de Football. ''*Ce ne sont pas que des terrains supplémentaires : ce sont des outils pour travailler le contrôle de balle, la technicité, la motricité...*'', a détaillé Gilbert Théaudin, vice-président de l'Espérance Chartres De Bretagne Football. Plus largement, le club entend utiliser ces terrains pour favoriser les activités intergénérationnelles, comme celle lancée avec l'Ehpad La Poterie, ou le sport santé. ''*C'est un outil pour faire vivre la commune'',* a souligné Gilbert Théaudin. Une vision partagée par le maire David Le Borgne : ''*C'est à la fois un terrain de foot et un terrain de pratique libre. On essaiera de multiplier ce type de structures au cours du mandat, car le sport se pratique aussi en dehors d'une association.*''

Prévenir et protéger

Registre des personnes vulnérables

Face aux événements climatiques exceptionnels, la commune se mobilise pour protéger les habitants les plus fragiles.



Les périodes de grand froid, de canicule, les tempêtes et autres événements exceptionnels peuvent représenter un danger important pour les personnes les plus vulnérables. Les personnes âgées, en situation de handicap, isolées ou fragilisées par leur état de santé sont particulièrement exposées à ces risques.

Dans le cadre de son Plan communal de sauvegarde (PCS), la municipalité met en place un registre communal des personnes vulnérables afin de veiller à leur sécurité. Il s'adresse notamment aux personnes de 65 ans et plus, aux personnes en situation de handicap ou fragilisées par leur état de santé ou leur isolement, quel que soit leur âge.

En cas d'alerte météorologique ou de situation exceptionnelle, les services municipaux pourront contacter les personnes inscrites afin de s'assurer de leur état de santé, de leur rappeler les consignes de sécurité et, si nécessaire, de leur apporter une aide adaptée. Un geste simple pour renforcer la prévention et la solidarité dans notre commune.

Comment s'inscrire ?

L'inscription est gratuite et confidentielle. Les personnes concernées ou leurs proches peuvent retirer un formulaire à l'accueil de la Mairie, à compléter et à retourner au CCAS aux heures d'ouverture ou dans la boite aux lettres.

> Pour toute information complémentaire contactez le CCAS. Pôle Solidarité. Tél. 02 99 77 63 53 . Courriel : accueil@ccaschartres35.fr

> Collecte alimentaire

La Banque Alimentaire de Rennes effectuera une collecte les 13, 14 et 15 novembre (soit un décalage d'une semaine par rapport aux dates de la collecte nationale). Le CCAS fait appel à votre bienveillance et votre solidarité pour participer et ainsi répondre à une demande croissante de bénéficiaires.

> Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 novembre à l'entrée des magasins Carrefour Market et Netto

Avec l'appli Staying Alive,

devenez citoyen sauveteur

En Ille-et-Vilaine, deux personnes sont victimes chaque jour d'un arrêt cardiaque ! Pour augmenter les chances de survie des victimes, les sapeurs-pompiers et le Samu d'Ille-et-Vilaine vous encouragent à utiliser l'application Staying Alive. Elle permet aux personnes sensibilisées ou formées aux gestes de premiers secours de débuter un massage cardiaque en attendant l'arrivée des équipes d'urgence. L'application vous permet de vous identifier comme citoyen sauveteur : vous serez alerté à tout moment en cas d'arrêt cardiaque dans un périmètre proche. Staying Alive cartographie aussi tous les défibrillateurs à proximité, afin d'intervenir rapidement.

> *www.stayingalive.org*
Application gratuite

Les dates à retenir

> Projection d'un film + débat. Organisée par Chartres Hassmersheim
Dim. 15 nov. *à partir de 15h30, salle Victor Basch*

> Atelier culinaire organisé par Chartres Hassmersheim
Samedi 21 novembre, salle Rabelais du Pôle Sud

> Braderie organisée par l'association Twirling Bâton
Dimanche 22 novembre à la Halle de la Conterie

> Présence de La Maison du vélo mobile
Samedi 7 novembre, de 9h à 12h30, au Complexe Sportif Rémy Berranger.

Concert de Sainte-Cécile
de l'Orchestre de Chartres-de-Bretagne



Comme chaque année, l'Orchestre de Chartres-de-Bretagne organise le 28 novembre son concert caritatif de Sainte-Cécile avec les élèves de l'école intercommunale de musique Jean Wiener et l'ensemble vocal Le Diapason. Tous les bénéfices de la soirée seront reversés à l'association Cécile Etoile, qui accompagne au quotidien les patients atteints de cancer et leurs familles pour améliorer leur qualité de vie pendant et après les traitements.

> Sam. 28 novembre de 20h30 à 23h (ouverture des portes à 20h).
Centre culturel Pôle Sud
Tarif adulte : 10 €. -12 ans : 5 €.
Résa : www.helloasso.com/associations/orchestre-chartres-de-bretagne

Village de Noël

Venez célébrer la magie de Noël ! Le comité des fêtes vous ouvre les portes de son village : artisans, créateurs et talents locaux vous attendent avec des stands uniques, gourmandises et idées cadeaux faits main. Partagez un moment convivial en famille ou entre amis au cœur des festivités. On vous attend nombreux.

> En décembre, sam. 19, de 10h à 19h et dim. 20, de 10h à 18h. Halle de la Conterie. Buvette et restauration.

Soirée du Téléthon

Diner dansant animé par l'orchestre Tendanse et organisé par la Génétique Chartraine.

> Samedi 5 décembre à 19h30. A la Halle de La Conterie. Tarif 42 €
Réservation au 07 45 22 68 56

7e art

Le cinéma Espérance retisse sa toile

Installé dans la commune depuis 1942, le cinéma Espérance veut attirer familles, seniors et cinéphiles grâce à de nouveaux rendez-vous réguliers, malgré un contexte difficile pour les salles indépendantes.



Ouvert tous les jours, le cinéma propose 9 séances par semaine, grâce à une équipe de bénévoles engagés. Ici, Jean-Marc Lelièvre et Martine Tonnelier.

Le cinéma Espérance est une institution dans la commune. En plus de 80 ans d'existence, il a toujours connu une gestion associative. Cette année, le conseil d'administration a été renouvelé, avec l'arrivée notamment de Martine Tonnelier comme présidente et de Jean-Marc Lelièvre comme vice-président. Des commissions thématiques associent les onze membres du conseil d'administration et 38 bénévoles occupent à tour de rôle les postes d'ouvreurs, de caissiers, de projectionnistes, et assurent la vente de confiseries et la distribution des flyers et affiches. Côté écran, la ligne est claire : ''*On recherche des films populaires pour tout public tout en programmant des films art et essai ou en VO pour attirer un public de cinéphiles*'', explique Jean-Marc Lelièvre.

Mais le cinéma Espérance, comme de nombreuses salles indépendantes, reste tributaire des grands circuits de distribution. ''*Nous ne pouvons pas programmer des films en sortie nationale, nous les projetons avec quelques semaines de décalage*'', poursuit-il. Même l'Assemblée nationale a débattu de ce problème qui crée une distorsion de concurrence vis-à-vis des complexes : un film enregistrant l'essentiel de ses entrées dans ses deux premières semaines, le décalage engendre un manque à gagner important. Autre facteur pénalisant : les habitudes de visionnage au domicile, installées depuis la crise du Covid-19 avec l'essor des plateformes de streaming. ''*Certaines tranches d'âge viennent peu, principalement les 20-40 ans*'', reconnaît Martine Tonnelier. Ces éléments fragilisent la situation financière du cinéma, qui tire principalement ses recettes des entrées.

Pour attirer un nouveau public, l'équipe propose désormais des rendez-vous réguliers. ''*Mon Petit ciné*'', tous les derniers mercredis du mois en partenariat avec Cinéma 35 au tarif unique de 2,50 euros, fait découvrir aux 3-6 ans des pépites du cinéma d'animation. Des séances seniors ont aussi lieu une fois par mois, le dernier jeudi du mois à 15h, sur un film choisi à l'avance par les spectateurs : leur notoriété commence à se répandre, l'équipe se réjouissant d'accueillir un public des communes alentours. Enfin, le cinéma Espérance envisage de créer ''*Le salon ciné*'', un rendez-vous périodique pour échanger à l'issue d'une projection, dans les confortables fauteuils de l'accueil.

Et la salle ne manque pas d'atouts avec une politique tarifaire très avantageuse. ''*C'est une salle vivante,* insiste la présidente. *Les gens se retrouvent et parlent avant le film, c'est un véritable lieu de rencontre, de partage*.'' Une chose est sûre : le mot ''fin'' ne figure pas au générique du cinéma Espérance

> Les films à l'affiche, les billets en ligne et + d'infos sur www.cinema-esperance.fr

> Tarif unique : 6 €
> Moins de 14 ans : 4 €
> Promociné 5 billets : 22,50 €
> Fidélociné 10 billets : 45 €
> Tarif Dispositif Sortir!

3-6 ans

Nouveau "Petit ciné"

fait découvrir aux 3-6 ans des pépites du cinéma d'animation. Les prochaines dates au cinéma Espérance.
> Mercredi 25 nov. à 10h30
Le monde à l'envers
> Mercredi 30 décembre à 10h30
Le Noël d'Ernest et Célestine

Tarif unique de 2,50 €
En partenariat avec Cinéma 35
Réhausseurs fournis

Bourse multicollections

BD, vinyles, cartes, figurines, timbres, jouets anciens... Chasseurs de trésors, curieux et passionnés, venez échanger, découvrir et partager autour de vos univers préférés. Une occasion idéale pour compléter vos albums ou trouver l'élément manquant sur votre étagère !

> Dimanche 15 novembre de 9h à 17h. Halle de la Conterie. Organisée par l'Amicale multicollections

Action Décembre rose

Soutenez la lutte contre le cancer du sein avec l'association Happy Team Fit en participant à une grande séance de sport pleine de fun. Laissez-vous emporter par l'énergie collective et participez à une belle cause, en partenariat avec la Ligue contre le cancer. Une initiative solidaire également ouverte aux personnes non adhérentes à Happy Team Fit.

> Samedi 12 décembre, de 10h à 12h30.
Halle de la Conterie. De 7 à 12 €.
Inscription sur helloasso.com



Bourse Helios

Ces deux jeunes Chartrains ont voyagé !

Grâce à une bourse Hélios attribuée par la Ville, Sarah Samson et Tom Ducruix ont effectué des séjours à l'étranger dans le cadre de leurs études. Une restitution publique de leurs voyages est prévue le vendredi 27 novembre.



Tom Ducruix en Afrique du Sud.



Paysage sud coréen capté par Sarah Samson.

Tom Ducruix, 22 ans

Parti en volontariat en Afrique du Sud

De mars à juillet 2026, Tom Ducruix a rejoint une réserve sud-africaine centrée sur les projets scientifiques. Sa mission : récolter des données pour mieux comprendre les comportements animaux et notamment les interactions entre les hommes et la faune.

Aux côtés de huit autres étudiants étrangers, le jeune Chartrain a surtout observé des babouins. Un voisinage qui n'est pas toujours simple. "*Le problème, c'est que les babouins se rendent sur des fermes privées d'éleveurs. Leur présence stresse les bêtes*", explique Tom. Les singes volent également de la nourriture, y compris dans des exploitations équipées de grillages. Face à cette situation, certains fermiers sont tentés de tuer les babouins. Mais grâce aux observations effectuées durant la mission, Tom a pu lister des bonnes pratiques et des clés de compréhension afin de sensibiliser les habitants à la présence des babouins dans les enceintes privées. Le jeune volontaire a également participé à l'organisation d'une conférence regroupant différents centres scientifiques, afin de mutualiser les connaissances sur les animaux.

Tom présentera un diaporama et un film de neuf minutes retraçant son aventure aux côtés des autres volontaires, et restituera les principaux enjeux de la cohabitation entre humains et animaux. Une belle invitation au voyage, ouverte à tous les habitants.

Sarah Samson, 25 ans

Partie en échange universitaire en Corée du Sud

K-Pop, jeux vidéo : avant son départ, les représentations que Sarah Samson avait de la Corée du Sud tenaient en peu de choses. "*Je n'écoute pas trop la K-Pop et je ne pratique pas beaucoup les jeux vidéo*", admet-elle. Partie sans aucune connaissance du pays, elle a posé sur la péninsule un regard totalement libre.

De mars à juin 2026, la jeune femme a effectué un échange universitaire pour valider sa première année de master en économie sociale et solidaire, un séjour rendu possible par la bourse Hélios de la Ville. "*Ma fac m'a permis d'effectuer de nombreuses visites, de suivre des séminaires et de rencontrer des associations*", explique-t-elle. Elle a notamment passé quatre jours à Gwangju, ville marquée en 1980 par un soulèvement durement réprimé en faveur de la démocratie. C'est là que le voyage a pris une autre dimension. "*J'ignorais tout ce pan historique du pays*", confie Sarah. Cette prise de conscience, elle la doit notamment à la rencontre d'activistes et à des professeurs autrefois engagés dans des mouvements pro-démocratie.

Sarah Samson proposera aux habitants une restitution de son voyage, avec une envie : montrer la face cachée de ce pays et casser quelques clichés. Derrière les néons du "*miracle coréen*", elle a découvert d'autres réalités : l'envers du développement économique, le poids du patriarcat…

> Vendredi 27 novembre à 20h30, en salle Victor Basch. Ouvert à tous

Forum des métiers de la petite enfance

Vous aimeriez travailler auprès des jeunes enfants ? Vous avez l'envie d'une reconversion ? Participez au forum des métiers de la petite enfance ! Cet événement vous permettra de découvrir les différents métiers, d'échanger avec des pros de la petite enfance et de répondre concrètement à vos questions d'emploi et de formation. Ce forum sera organisé conjointement par les communes de Chartres-de-Bretagne, Pont-Péan et Laillé, en partenariat avec de nombreux acteurs de la petite enfance, de la formation et de l'emploi. Un véritable temps fort pour guider votre parcours professionnel !

> Samedi 14 novembre de 9h à 13h. L'Archipel, 2 bd du Commandant Cousteau à Laillé. Gratuit.

Collecte solidaire de jeux et jouets

Cap à Cité
Embarquement jeune citoyen

À l'approche des fêtes de fin d'année, les jeunes de Cap à Cité se mobilisent pour donner un coup de pouce au Père Noël ! Du 9 au 27 novembre, ils organisent une grande collecte de jeux et jouets au profit des enfants bénéficiaires de l'épicerie sociale. Pour participer, vous pouvez déposer vos dons (jeux et jouets en bon état)

Collecte du 9 au 27 novembre

> Au collège
> Dans les accueils périscolaires de Brocéliande et de l'Auditoire
> À l'Igloo

Attention aux horaires d'ouverture de chacune de ces structures

Nous comptons sur vous !

> Autour de la Maison écocitoyenne

- **Troc de déco de Noël**

On teste une zone de gratuité les mercredis 25 novembre et 9 décembre après-midi dans un lieu ouvert au public. .Venez déposer les décorations dont vous ne vous servez plus et/ou récupérer gratuitement celles qui vous plaisent.

Objets en bon état uniquement. Les lieu et horaires seront précisés prochainement.

- **Open Lab.**

Accompagnement par une animatrice des Petits Débrouillards
Sam. 14 nov. et 12 déc. de 10h à 13h. Au Pôle Sud

- **Atelier "Parcours Lab"** autour du thème des décorations de Noël.

Sam. 21 nov et 5 déc. de 10h à 12h. Au Pôle Sud

- **Repair Café. Apportez vos objets à réparer !**

Sam. 21 nov. et 12 déc. de 9h30 à 12h. Maison des assos, salle Belle-Ile.

- **Initiative d'habitants**

Troc plantes : amoureux du jardinage, le collectif Chartrain "Plantes et Cie" vous donne rendez-vous pour partager, échanger et repartir avec de nouvelles pouces et astuces !

Dim. 15 nov., de 10h à 12h30
Ferme des peupliers, Rue Jean-Marie Ecorchard

- **Café associatif Trait d'union**

Soirée jeux. Apportez votre jeu préféré à faire découvrir aux autre visiteurs du Trait d'union.

Sam. 14 nov. à partir de 18h30, à l'Espace citoyen, bd de l'Europe.

Prochain rdv : sam. 12 déc.

Novembre/Décembre 2026 - N°344
Le Chartrain
Mairie - 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

» Directeur de la Publication : David Le Borgne
» Délégué à la Communication : Dominique Cordeiro
» Rédaction : Quentin Pelletier Joste
» Maquette : Fabienne Faujour
» Dépot légal : à parution
» Reproduction totale ou partielle interdite.
» Imprimé sur papier recyclé www.hautsdevilaine.com

Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 4 janvier 2027.

Orchestre à l'école

Les premières notes d'une année musicale

Tout au long de l'année scolaire, Le Chartrain suit les élèves de CE2 de la classe de Thomas Lessard qui participent au dispositif "Orchestre à l'école". Depuis le mois de septembre, les élèves découvrent les bases de leur instrument.



Tuba, trombone, clarinette… dès septembre, les élèves ont choisi leur instrument de prédilection qu'ils pratiqueront toute l'année scolaire.

Les premiers rythmes résonnent déjà dans les couloirs de l'école Auditoire. Depuis la rentrée, les élèves de CE2 de la classe de Thomas Lessard participent au dispositif "Orchestre à l'école", piloté par l'école intercommunale de musique et de danse Jean Wiener. L'objectif : faire de chaque enfant un musicien à part entière, au fil de deux années de pratique instrumentale collective.

Les séances de septembre ont permis aux élèves de découvrir tous les instruments à disposition. Maëlys résume : "*La première séance, on a testé les cuivres. La deuxième, on a essayé les bois. Et ensuite, on a choisi notre instrument préféré, qu'on utilisera toute l'année.*" Pour certains, la révélation a été immédiate. Kalie se souvient : "*Dès que j'ai vu la clarinette, je me suis dit que j'allais réussir à en jouer.*" Clarinette, flûte traversière, saxophone, trombone, trompette, tuba, chaque élève dispose désormais de son instrument, qu'il peut même rapporter à la maison pour s'exercer entre deux séances.

Chaque lundi, les élèves se retrouvent par pupitre avec un professeur de l'école Jean Wiener, pour travailler la technique de leur instrument et s'essayer aux premiers rythmes. Le jeudi, la classe se réunit en formation orchestre : place au jeu collectif, où l'on apprend autant à écouter les autres qu'à jouer soi-même. Ce lundi-là, pour cette sixième séance de l'année, place aux exercices avec Emeline Dzierla, coordinatrice du dispositif. La séance commence par quelques rappels sur la posture : "*Installez-vous bien sur la chaise, n'oubliez pas que votre colonne d'air doit être bien droite*", précise-t-elle aux élèves tubistes, pour les aider à souffler correctement et à produire un son juste.

Emeline interroge aussi le groupe : qui a joué chez lui cette semaine ? Adryel s'est pris au jeu : "*Je me suis entraîné pendant 3 jours en flûte traversière et je me suis mis dans le garage pour que le bruit ne dérange pas !*"

Au fil des exercices, les élèves s'observent, s'écoutent et apprennent à bien placer leurs doigts. Dans les salles contiguës, d'autres élèves s'essaient à la flûte traversière ou au trombone. En quelques semaines seulement, chaque élève a adopté son instrument. D'ici la fin de l'année, leurs progrès leur permettront de jouer ensemble sur scène.







Prochain volet dans le numéro du Chartrain de janvier-février 2027.

La Réunification des 2 Corées

Boréale'S jouera sa dernière

La troupe de théâtre amateur de Chartres-de-Bretagne donnera sa dernière représentation de ''La réunification des 2 Corées'' le 7 novembre. Après trois ans de jeu, 23 représentations et trois festivals, l'aventure collective s'achève.


© JM Gilbert

Après la pièce, la troupe de Boréale'S invite le public à une soirée festive.

Malgré son titre, la pièce de Joël Pommerat n'a rien d'une conférence géopolitique ! C'est une mosaïque d'instantanés qui explorent le mythe de l'amour, avec drôlerie et sensibilité. Sur les 20 récits du livre, la troupe Boréale's en a conservé dix. Ils sont portés sur scène par neuf comédiennes et comédiens, épaulés de deux techniciens, dans une mise en scène signée Anne-Sophie Rochepeau.

Jouée 23 fois depuis trois ans, ''La Réunification des 2 Corées'' n'a cessé d'évoluer. ''*Le temps nous a nourri, le retour du public aussi, et bien sûr les échanges entre nous. C'est du spectacle vivant !*'', sourit Brigitte Patard, comédienne de Boréale'S. La qualité du spectacle n'a d'ailleurs pas échappé aux ''dénicheurs'', les comités de sélection des festivals. La pièce a représenté la Bretagne à l'automne 2024 au festival national de théâtre amateur de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), puis figuré en novembre 2025 au premier festival international de théâtre amateur francophone de Villers-Cotterêts (Aisne), réunissant six troupes pendant deux jours.

''*En festival, on sait que nous jouons devant un public averti. Mais une fois la pièce débutée, le trac disparaît. C'est aussi un plaisir de baigner une semaine dans le théâtre amateur : nous aimons découvrir les productions des autres compagnies*'', se souvient Brigitte Patard. Gîte loué pour l'occasion, moments de convivialité partagés : ''*C'est la force du travail de troupe que de former une petite famille*'', résume Christine Bannier, membre de Boréale'S.

Après cinq années à préparer puis jouer la pièce, Boréale'S s'apprête à donner la dernière représentation. L'heure est aux remerciements : ''*Les conditions matérielles qui nous sont offertes par la Ville sont précieuses !*'' En coulisses, la création d'une nouvelle pièce a déjà débuté. Reste une pointe de nostalgie : arrêter, c'est aussi se séparer du personnage incarné sur scène.

> Samedi 7 novembre à 20h. Centre culturel Pôle Sud. Représentation suivie d'une soirée festive
Réservation sur boreales35.fr



Impro : la Tique lance son atelier ''débutants''

La Tique, la troupe d'improvisation de Boréale'S a lancé son atelier pour débutants en impro depuis la rentrée. Chaque lundi, le groupe se retrouve pour des jeux ludiques et bienveillants. Une bonne occasion de lâcher prise et de se produire sur scène sans décor ni costume !

> Chaque lundi soir de 20h à 22h à l'Espace Brocéliande
Inscription toujours ouverte pour l'année 2026-2027.
la.tiquedeboreales@gmail.com

> Match d'impro le samedi 14 novembre à 20h30
La Tique contre La Tila de Laval
Au Pôle Sud

Au Pôle Sud

La Médiathèque

- L'expo idéale. Expo participative
Jusqu'au 23 déc.
Tout public. Gratuit, en accès libre
Atelier créatif lié à l'expo, dès 4 ans
Mer. 18 novembre de 15h à 17h
- Tralalire. Lectures animées et chansons pour les 0-3 ans.
Samedi 14 nov. et sam. 5 déc. de 11h à 11h30. Gratuit sur réservation
- Découverte de la langue des signes avec l'association Handi Chartres
Sam. 21 nov. et sam. 19 déc. de 15h à 16h. De 18 à 107 ans. Gratuit sur réservation
- Prix Estampille. Lancement du prix littéraire
Sam. 12 décembre de 11h à 12h
De 15 à 107 ans. Gratuit sur réservation

Spectacles

- Bachar Mar-Khalifé. Solo piano-voix
Jeudi 12 nov. à 20h30
De 5 € à 22 €. Festival Jazz à l'Ouest
- Le Super pouvoir des histoires
Par la Cie Le Théâtre de Papier
Ven. 20 nov. à 20h30
Gratuit
- Hatiao Club. Par la Cie La Levée. Théâtre musical breton
Ven. 11 déc. à 21h
De 8 à 107 ans. De 5 € à 10 €
- Déjeuner sur scène. Cie La Poupée qui brûle
Jeu. 17 déc. à 12h30. Gratuit. 1h30.

> Journal de France

Projection du documentaire

''Journal de France'' mêle des archives personnelles de Raymond Depardon retrouvées par sa femme, Claudine Nougaret, et des clichés tirés de son périple photographique en France. Ce journal, projeté dans le cadre du *Mois du documentaire*, raconte autant l'histoire de notre pays que celle, intime, du photographe et de ses thèmes fétiches.

> Sam. 21 novembre à 17h (durée : 2h). Au cabaret du Pôle Sud. Gratuit, sans inscription. Dès 18 ans

> De 16h à 17h, visite de l'exposition Arthur Batut (voir ci-contre).

Quand l'image apparaît

Une Parenthèse du Hall pour expérimenter la photographie

Du 18 novembre au 23 janvier, le centre culturel Pôle Sud vous invite à percer les secrets de la photographie avec une installation participative, ludique et expérimentale. Une proposition qui célèbre le bicentenaire de la photographie.


Collection Musée Arthur Batut / Archives départementales du Tarn.

Photographie d'Arthur Batut, dans un studio improvisé vers 1895.

> Quand l'image apparaît
Du 18 nov. au 23 jan. Centre culturel Pôle Sud. Gratuit

> Séances spéciales de prises de vue le samedi 21 nov., de 14h à 16h et les mercredis 2 et 9 déc., de 15h à 17h. Gratuit et ouvertes à tous.

> Exposition Arthur Batut (1846-1918),photographe d'un monde invisible

Du 20 nov. au 30 janvier
Vernissage de l'exposition le jeudi 19 nov. à 18h30
Visite commentée le samedi 21 nov. à 16h et le samedi 19 déc. à 11h
Gratuit, en accès libre.

Organisées par le Pôle Sud, les Parenthèses du Hall transforment régulièrement le hall du centre culturel en un espace d'expérimentation artistique. Pour cette nouvelle édition consacrée à la photographie, le dispositif a été conçu comme un parcours en trois espaces. ''*La Parenthèse du hall se veut un espace ludique, autonome et participatif pour découvrir et expérimenter la photographie*'', explique François Boucard, de la galerie du Carré d'Art.

Première étape de ce parcours : une chambre noire géante, dans laquelle les visiteurs pourront entrer entièrement. Le principe est ancien et étonnamment simple. Dans une pièce plongée dans l'obscurité, la lumière provenant de l'extérieur pénètre par une petite ouverture. Les rayons lumineux se croisent en passant par cette ouverture et viennent former, sur la paroi opposée, une image du paysage ou de la scène extérieure, projetée à l'envers.

''*Ce sera une véritable expérience sensorielle pour comprendre le phénomène lumineux*'', souligne Gwénaëlle Rébillard, assistante d'exposition pour le Carré d'art, qui a imaginé cette Parenthèse aux côtés de François Boucard.

Le deuxième espace fera directement écho à l'exposition consacrée à Arthur Batut, photographe du XIXe siècle. À l'entrée du centre culturel, un studio photographique de la fin du XIXe siècle sera reconstitué grâce notamment à un fond peint prêté par les archives municipales de Montfort-sur-Meu.

Le public pourra s'y installer et renouer avec la tradition des portraits photographiques en studio. Glissez-vous, le temps d'une image, dans les conditions de ces portraits d'autrefois. Et pour celles et ceux qui souhaitent pousser l'expérience plus loin, François Boucard assurera des séances spéciales de prises de vue en novembre et décembre. Une bonne occasion de venir poser en famille !

Le troisième temps, à partir du mois de décembre, se tiendra dans le hall qui accueillera un salon de lecture consacré à la photographie. L'équipe de la Médiathèque y proposera une sélection de livres de photographies et d'ouvrages consacrés à l'image. De quoi prolonger l'expérience en feuilletant des récits visuels, des regards singuliers et différentes manières de représenter le monde. Enfin, l'attention portée au jeune public se traduira par un espace ludique autour de la photographie avec puzzle, mémory et petites expériences.

La collection photo du Carré d'Art s'affiche hors les murs

Noir et blanc, documentaire, paysage, portrait... La collection photographique municipale gérée par le Carré d'Art comprend 160 images, acquises depuis 1997.

Des sélections de photos sont régulièrement présentées dans la ville, comme l'été dernier au théâtre de verdure, et le fonds nourrit des interventions auprès du public scolaire.

L'équipe municipale a souhaité valoriser cette collection de façon pérenne. Ainsi, la salle du Conseil municipal abrite une photographie grand format du duo Jérôme Blin et Gaëtan Chevrier, issue de la série La Janais, qu'ils ont réalisée en 2019. Clin d'œil assumé à la filière industrielle qui a façonné la ville depuis les années 60 et à laquelle la commune tient à témoigner son attachement.

D'autres sélections seront proposées et installées au fil du temps dans la salle du Conseil municipal mais également sur d'autres sites de la commune, dans le but de valoriser un patrimoine atypique, qui, à sa façon retrace une certaine histoire de la photographie. Ainsi, les nageurs de la piscine intercommunale pourront dans quelques mois découvrir sur la mezzanine une toute autre sélection choisie du fonds, en grand format cette fois-ci !

Expression de la majorité

Groupe Nouvel Élan

Entendre, décider, agir

Une commune peut choisir comment elle écoute et ce qu'elle fait de ce qu'elle entend. Notre programme faisait de la démocratie participative une méthode de travail. Depuis mars, un adjoint est chargé de la faire vivre.

Chaque quartier a deux ou trois élus référents, joignables toute l'année par mail, qui vous donnent rendez-vous un samedi matin par an autour d'un café. À la demande des habitants, nous organisons aussi des réunions dans leur quartier, comme fin octobre à Lormandière. Nous sommes au marché un jeudi par mois, de 9h30 à 11h30, et un adjoint vous reçoit en mairie chaque samedi matin, hors vacances scolaires. Le public prend la parole à la fin de chaque conseil municipal, nous travaillons à relancer le conseil des sages, et les réunions publiques porteront aussi sur des projets précis, comme la ZAC.

Écouter, c'est aussi porter vos demandes à Rennes Métropole, qui décide en partie des transports, de la voirie et de l'urbanisme.

Pour que rien ne se perde entre ces espaces, nous travaillons au choix et au déploiement d'un logiciel citoyen, prévu pour avril 2027. Il devra centraliser les demandes, permettre à chacun de suivre la sienne et nous aider à repérer ce qui revient. Aucune demande ne sera clôturée sans réponse explicite.

Un exemple concret : le nouveau logo. Le service communication le concevra à partir de vos contributions, en ligne et lors d'un atelier ouvert à tous. Vous serez associé à chaque étape. Sur d'autres sujets, il nous reviendra de trancher. Car les attentes divergent : du stationnement pour les uns, des pistes cyclables pour les autres. Nous l'assumons : entendre, puis arbitrer, selon ce que vous nous dites et le cap pour lequel nous avons été élus : protéger, animer, faire rayonner Chartres-de-Bretagne, avec des finances qui tiennent dans la durée. C'est le sens des schémas globaux d'urbanisme et des déplacements que nous nous sommes engagés à élaborer : inscrire chaque décision dans une vision cohérente de la commune. Quand la réponse est non, ou pas maintenant, nous vous disons pourquoi.

Venez nous dire ce qui va et ce qui ne va pas. Nous vous répondrons. Prochain rendez-vous de quartier : samedi 23 janvier 2027, de 10h à 12h, pour les Longues Hayes, l'avenue du Maine et Brocéliande.

Les élus de la majorité

Expression de la minorité

Groupe Chartres Citoyenne

À l'écoute des Chartrains, avec exigence et esprit constructif

Lors du conseil municipal d'octobre, nous avons soutenu le recrutement d'un apprenti au pôle éducation-jeunesse. Alors que l'insertion professionnelle préoccupe de nombreux jeunes et leurs familles, ce type de recrutement doit rester une priorité et se développer : ces alternants sont source d'innovation, de dynamisme et d'ouverture dans les services.

L'avenir de la piscine intercommunale de la Conterie demeure un sujet majeur. Indispensable à la natation, au sport et aux activités familiales, cet équipement est un attrait essentiel pour notre commune et le syndicat. Les discussions sur son financement soulèvent des interrogations quant à la participation de chacun, qui ne doivent pas rester sans réponse. Nous demandons que les décisions reposent sur des données claires et partagées dans les conseils municipaux, selon le principe d'une juste répartition.

Cette exigence de transparence vaut aussi pour les finances communales. Depuis des mois, la majorité multiplie les déclarations anxiogènes sur une situation financière dégradée, mais l'audit annoncé n'a toujours pas été présenté, tandis que des dépenses nouvelles sont engagées et que des projets attendus risquent d'être reportés. Avant de remettre en cause des investissements utiles aux chartrains, nous demandons un bilan financier clair et partagé.

Les animations municipales participent au lien social, mais leur programmation doit être mieux coordonnée avec les initiatives des associations et bénévoles.

Enfin, un an après la généralisation du 30 km/h, chacun mesure les changements apportés à nos déplacements. Cette évolution, en adaptation, poursuit des objectifs légitimes de sécurité, d'apaisement de la circulation et de meilleure cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons. Elle limite aussi le trafic de transit dans nos quartiers. Sa réussite repose sur le respect mutuel, la responsabilité de chacun et l'engagement de la commune dans leur application.

Nous continuerons à exercer notre rôle d'élus de la minorité avec vigilance, exigence et esprit constructif, au service de l'intérêt général et des chartrains.

Nathalie Bentz, Matthieu Rogier-Guillerot, Florence Poulain, Catherine Bonnet, Jean-Pierre Despas, Patrick Lesbec

Expression de la minorité

Élu non inscrit

Toujours à l'écoute, toujours engagé pour Chartres-de-Bretagne

Chères Chartraines, chers Chartrains,

Comme annoncé dans le journal Ouest-France le 25 juillet dernier, je poursuis mon mandat de conseiller municipal en tant qu'élu non inscrit. Cette décision, mûrement réfléchie, ne traduit ni une rupture ni une opposition. Elle répond au souhait d'exercer mon mandat avec liberté d'appréciation, toujours au service de l'intérêt général.

Mon engagement demeure inchangé : être à votre écoute, relayer vos préoccupations et contribuer au développement harmonieux de notre commune. Je suis convaincu que notre ville avance mieux quand toutes et tous avancent ensemble : je travaillerai donc en confiance avec l'ensemble des élues et élus, de la majorité comme de la minorité, car c'est en réunissant nos sensibilités que nous pourrons donner le meilleur à Chartres-de-Bretagne.

Je continuerai à participer pleinement aux travaux du conseil municipal dans un esprit de dialogue, de respect et de recherche de solutions concrètes : examiner chaque dossier avec objectivité, soutenir les projets utiles aux habitants, exprimer si nécessaire un point de vue différent de manière constructive, et rester au plus près de celles et ceux qui font vivre notre commune : habitants, associations, commerçants, acteurs locaux et partenaires du territoire.

Deux priorités guideront mon action : accompagner les réflexions qui façonneront notre territoire de demain - aménagement, habitat, transition écologique - et soutenir ce qui fait notre force au quotidien : la vie associative, les commerces et services de proximité, la participation citoyenne et les initiatives locales.

Je souhaite aussi construire avec vous une relation directe et transparente. N'hésitez pas à me contacter pour partager vos idées, vos questions ou vos préoccupations : ces échanges nourriront concrètement mon travail au conseil municipal.

Je vous remercie pour votre confiance.

Jérôme Allain
jerome.allain@ville-chartresdebretagne.fr
https://www.facebook.com/citoyenelu
https://x663bbcbqas.infomaniak.site/

en septembre On s'est vu dans la rue





20/09 La Grande Java a fait bouger la ville





Que de monde ! Le 20 septembre, la Grande Java a placé Chartres-de-Bretagne au ''centre du monde'', comme le promettait le slogan de cette fête populaire. La journée a débuté par une grande déambulation musicale entre la mairie et le parc de loisirs. À partir de midi, le public a pu profiter de spécialités culinaires venues de différents horizons, avant d'assister aux concerts et démonstrations de danse de 5 groupes.
Lancer un événement festif et musical est toujours un pari. Le succès de cette première édition, avec plus de 1000 spectateurs et spectatrices, a prouvé l'intérêt des Chartrains à se rassembler et à partager des moments conviviaux. Qu'on se le dise : la Grande Java va devenir un événement régulier !





01/09 C'est la rentrée

Une étreinte à ses parents avant d'entrer en classe ou une course vers ses copains et copines : à chacun sa façon de reprendre le chemin de l'école ! Les élèves ont fait leur rentrée dans les écoles Brocéliande, Auditoire et Sainte-Marie. A la maternelle Brocéliande, Anna Haziza a pris ses fonctions comme nouvelle directrice.



19 20/09 Point de chainette point de croix...

L'association Une histoire à broder a tenu sa première exposition à la ferme-manoir de la Marionnais. Des broderies inspirées du monde entier étaient présentées au public, ainsi que des pièces d'étude, destinées à acquérir les différents points de broderie et à expérimenter des associations de couleur, de fils et de matériaux.



18/09 47 kilos de déchets ramassés

À l'appel des entreprises installées dans le secteur de la Conterie, des bénévoles ont arpenté les abords des entreprises mais aussi les habitations de l'avenue d'Orson pour ramasser des déchets. Parmi les déchets retrouvés : des vêtements, des composants électroniques de voiture, des briquets et de nombreux mégots alors que les risques d'incendie ont été très élevés cet été...

05/09 70 stands pour trouver son activité

Le Forum des Associations et du Bénévolat a de nouveau rencontré un franc succès, samedi 5 septembre, à la Halle de la Conterie. Sports, loisirs, culture, vie sociale... En participant aux activités des associations et en apportant vos services comme bénévole, vous participez à la vitalité de la vie associative chartraine.

Retour de la Fête des classes

26/09 Les ''classes en 6'', ça vous parle ? Cette tradition festive consiste à rassembler les habitants d'une même commune nés une année se terminant par le chiffre 6 (par exemple en 1946, 1976, 1996...). Samedi 26 septembre, des habitants âgés de 20 à 90 ans ont répondu à l'appel. Après un dépôt de gerbe au monument aux morts et une photo de groupe, les participants ont déjeuné au restaurant La Brique Rouge. Une bonne occasion de faire connaissance entre générations !



06/09
Une visite de Stellantis au pas de course

La Stellantis Run a réuni 1800 participants dimanche 6 septembre, à l'occasion des 65 ans du site Stellantis de La Janais. Organisée au cœur des ateliers de production, la manifestation proposait des courses de 5 km et 10 km ainsi qu'une marche de 3 km. Derrière l'objectif sportif, les participants ont surtout pu découvrir les coulisses de l'usine et célébrer les liens intimes qui unissent Stellantis au territoire.
Plus de 9 000 € ont été récoltés au profit de l'association Les P'tits Doudous, qui œuvre auprès des enfants hospitalisés et de leurs familles. Et pour prolonger cet élan de solidarité, Stellantis a offert le surplus du ravitaillement des coureurs à l'épicerie sociale de notre commune.





A vous de jouer !
19/09





Inspirées du thème du cirque et de la fête foraine, les animations proposées lors de la fête A vous de jouer ! ont connu un grand succès, samedi 19 septembre, à l'accueil de loisirs des Longues Hayes. Sur place, enfants, parents et grands-parents ont profité de nombreuses propositions imaginées par le pôle Education : structures gonflables, parcours motricité, jeux de société, jeux en bois...
Et quel plaisir de se prélasser sur les transats à l'ombre des arbres ! A vous de prolonger le plaisir du jeu en famille lors des prochaines soirées hivernales...





Un dimanche extra pour ouvrir la saison culturelle
27/09



400 personnes ont assisté au spectacle ''Fly me to the moon'' de Léandre clown. Entre burlesque et poésie, les deux artistes ont lancé le coup d'envoi d'une journée qui a permis au public de découvrir tous les univers du Pôle Sud.



45 nouveaux Chartrains ont été accueillis en par le maire et les élus le vendredi 4 septembre.





700 coureurs ont participé aux Foulées Chartraines le 13 septembre, au Parc de loisirs

30 enfants à l'escape game organisé par l'Espérance Cyclotourisme dimanche 20 septembre à la ferme des Peupliers